

Rapport de Neuchâtel

Autor(en): **Courvoisier, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera**

Band (Jahr): **12 (1961)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-392740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous devons certainement être de notre temps avec le Valais des barrages et des grandes voies de communication. Mais ce n'est pas une raison, de ne pas comprendre le passé, bien au contraire.

Tout un ensemble de demeures dans les vieux quartiers des cités doit être absolument sauvegardé. Par exemple à Sion, le Grand-Pont, la rue de Savièse, si homogène dans son architecture, la vieille cité, doivent être conservés dans leur aspect original. A Sierre, à Loèche, à Viège comme à Brigue, les municipalités doivent s'unir pour sauvegarder l'apport des générations. Les villes nouvelles doivent se construire, en matériaux actuels naturellement, mais en dehors des enceintes. Dans les bureaux officiels d'édilité et d'urbanisme, on devrait pouvoir décider une fois pour toutes, que les vieilles cités, qui font le charme de notre pays, doivent rester ce qu'elles étaient et être surtout restaurées et parfaitement entretenues. – Le Heimatschutz vient dans sa dernière réunion cantonale, de faire une excellente déclaration pour la sauvegarde du patrimoine artistique du pays.

Certaines églises sont actuellement en danger. Sous prétexte de les agrandir, on les défigure à tout jamais. Des sanctuaires comme Gondo, Visperterminen, Törbel, Saint-Nicolas, Varone, dans son admirable site surplombant les méandres du Rhône, Vercorin son menacés! ... Il y a là, un très grave problème, nous souhaitons que l'Eglise et l'Etat l'étudient avant qu'il ne soit trop tard!

Albert de Wolff, Conservateur des musées

RAPPORT DE NEUCHÂTEL

A vues humaines, il n'existe, pour l'instant, pas de menace contre d'importants monuments d'art ou d'histoire, dans le canton de Neuchâtel.

L'hiver passé, la société d'histoire régionale, l'Institut neuchâtelois et le Heimatschutz ont fait des efforts particulièrement soutenus, pour intéresser le public aux trésors artistiques du pays. En effet, les menaces sont d'un autre ordre.

La fièvre des constructions spéculatives sévit implacablement. Elle a fait tomber quelques édifices intéressants et en menace d'autres chaque semaine. A la *Chaux-de-Fonds*, un comité a vainement tenté de sauvegarder une des rares maisons du XVIII^e siècle échappées à l'incendie désastreux de 1794. A *Neuchâtel*, une harmonieuse façade de ce même XVIII^e siècle vient de faire place à une cage de béton et de verre. Des fenêtres à accolades, du XVI^e siècle, sauvées de la démolition, trouveront peut-être un emploi au château de *Môtiers*. Le désir d'avoir du neuf à tout prix, l'indifférence, voire l'hostilité à l'égard des «vieilleries», autant que les calculs sordides bien connus, rendent très difficile la défense de bâtiments caractéristiques. Leur défaut est souvent d'être modestes. Or leur disparition, fâcheuse en soi, ouvre aussi des trous, par où s'engouffre la médiocrité et le disparate servant de levier pour faire «sauter» toute une rue. Non écrite, la coutume d'autrefois avait beaucoup plus d'efficacité que les règlements innombrables d'aujourd'hui, pour harmoniser une croissance nécessaire et des reconstructions légitimes, avec l'esthétique et le respect d'autrui. Que dire du zèle pas toujours judicieux des restaurateurs amateurs, depuis que le goût, les techniques anciennes et leurs exigences semblent s'être perdus. En un certain sens, une menace spectaculaire, provoquant une réaction salutaire, vaudrait mieux qu'une désagrégation continue, faite sans autre motif que la réalisation d'intérêts à très courte vue.

Jean Courvoisier